

Consultation de la modification de l'ordonnance sur l'assurance militaire (OAM)

Madame la conseillère fédérale,

Votre courrier concernant le sujet cité en titre nous est bien parvenu et nous vous en remercions. Dans le cadre de la procédure de consultation, nous vous confirmons que la modification susmentionnée n'appelle pas de commentaires particuliers de notre part.

Comme sollicité, nous vous remettons en annexe le formulaire de prise de position dûment complété par nos soins.

Veillez agréer, Madame la conseillère fédérale, l'expression de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 3 juillet 2024

Au nom du Conseil d'État :

La présidente,
F. NATER

La chancelière,
S. DESPLAND